1864. Bibliothèque Ste Geneviève. Entretien.

13 février 1864. 28 Décembre 1863 — crédit. 6500f.

—

1er Trimestre.

	en demande.	en règlement
Mr Boulard – appareils de gaz.	62 46.	59 82
adressé au ministère avant règlement le 6 avril	62 46	59 82
adressé au ministère après règlement le 21 juillet.		

2e Trimestre.

	en demande.	en règlement
Mr Devoir-Leblanc calorifère	500 00	500 00
Mr Roussel. serrurerie	1048 03	971 89
Mr Colini – fumisterie	62 41	61 66
Mr Séjou – peinture	313 97	313 97
adressé au ministère le 2 juillet avant règlement	1924 41	1847 52
adressé au ministère le 21 juillet après règlement.		

Au commencement de septembre j'ai autorisé Mr Boulard entrepreneur d'appareils de gaz à changer la conduite générale qui est enfouie sous la galerie intérieure et à la remplacer par une conduite en plomb. Le travail pourra couter 150 à 180 f. Sur les travaux ordinaires de nettoyage et de raccords à faire pendant les vacances.

3e Trimestre.

	en demande.	en règlement
Mr Boulard gaz	125 74	122 98.
Mr Bourle-Charles – tapisserie	609 10	565 60
adressé au ministère le 15 octobre avant règlement.	734 84	688 58

4e Trimestre.

	en demande.	en règlement
MM. Devoir-Leblanc chauffage 2e semestre	495 00	500 00
Mr Séjou peinture vitrerie	1099 85	1064 84
Mr Mathurin menuiserie-tapisserie	1978 46	1739 11
adressé au ministère le 10 janvier 1865	3553 31	3303 97

3303 97
2513 99
5817 96
total du 4e trimestre.

4e Trimestre de 1864 Complément.

Mr Dubourjal. Couverture 215 05 — 214 35
Mr Boulard gaz —— 2413 55 — 2299 64.

2628 60 2513 99

Ces deux Mémoires ont été adressés par moi au Ministre le 30 janvier 1865. — Ils m'ont été remis réglés par le Vérificateur le 25 avril 1865 et je les ai adressés au ministre le 29 avril 1865.

L.D. —

Récapitulation.

1er trimestre	59 82
2 trimestre	1847 52
3 trimestre	688 58
4. trimestre.	5817 96

Total de l'année — 8413 88 le crédit était de 6 500 f.

Bibliothèque Ste Geneviève. Le 25 octobre 1863. 3

Travaux d'Entretien à exécuter en 1864.

Monsieur le Ministre,

Conformément aux Instructions que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, j'ai l'honneur de vous transmettre et de soumettre à votre approbation les propositions de travaux à exécuter en 1864, pour l'Entretien de la Bibliothèque Ste Geneviève.

La Bibliothèque Ste Geneviève a été, à l'époque de sa construction, établie d'une manière très complète et très solide et on a pu se dispenser depuis lors c'est à dire depuis douze ans d'y entreprendre aucune construction ou réparation importante.

Les travaux d'Entretien des choses qui s'usent par l'usage sont la seule dépense à faire à cet Etablissement.

Ces travaux d'Entretien proposés ici, sont ceux ci-après :

Entretien des Calorifères (abonnement).	1000 00
Entretien des appareils de gaz	600 00
Entretien de la Couverture	600 00
Peinture et Vitrerie	1600 00
Menuiserie	700 00
Serrurerie	700 00
Service des Eaux	400 00
Fumisterie du bâtiment d'administration	500 00
Travaux divers.	400 00
	6500 00

Quant aux travaux d'une nature accidentelle ou nécessités par une amélioration à introduire ou un service nouveau à satisfaire, rien n'autorise à prévoir une dépense de quelque importance à l'exception peut être des modifications que pourraient nécessiter à l'entrée de la bibliothèque, le changement de niveau de la place du Panthéon.

Le niveau adopté par la Ville pour la rue Soufflot peut faire supposer que le niveau de la place du Panthéon sera modifié prochainement et que l'entrée de la bibliothèque

devra également supporter les conséquences de cette modification, mais ces travaux, bien que probables, sont je pense encore éloignés et quand le moment sera venu j'aurai l'honneur de présenter à l'administration de nouvelles propositions à ce sujet.

Je suis avec respect

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur

h. Lab

architecte de la bibliothèque Ste geneviève.

MINISTÈRE
DE LA MAISON DE L'EMPEREUR
ET DES BEAUX-ARTS.

Direction
des Bâtiments civils.

Bibliothèque Ste Geneviève

Répartition du crédit d'Entretien

Palais des Tuileries, le 13 Janvier 1864

Monsieur, J'ai l'honneur de vous informer que, par décision en date du 28 Décembre dernier, j'ai compris les bâtiments de la Bibliothèque Ste Geneviève pour une somme de 6,500 frs dans la répartition du crédit d'Entretien des Bâtiments Civils, en 1864.

Je vous invite à vous renfermer dans les limites de ce crédit de 6,500f, qui est spécialement affecté aux travaux d'entretien annuel de la Bibliothèque Ste Geneviève, et je vous recommande de prendre vos mesures pour que les décomptes des travaux me soient transmis avant la fin de l'exercice.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

Pr le Ministre et par autorisation,
pr le Conseiller d'État, Secrétaire général,
Le Directeur des Bâtiments Civils.

M. H. Labrouste, Architecte

Série D, n° 2.

5

MINISTÈRE
DE LA MAISON DE L'EMPEREUR
ET DES BEAUX-ARTS.

Direction
des Bâtiments civils.

Bibliothèque Ste Geneviève

Palais des Tuileries, le 29 Juin 1864.

J'ai l'honneur de vous informer que, par décision de ce jour, j'ai approuvé la soumission souscrite par Madame Ve Duvoir Leblanc pour l'entretien, à partir du 1er Janvier 1864, des appareils de chauffage établis à la Bibliothèque Ste Geneviève.

Madame Ve Duvoir Leblanc s'engage à entretenir ces appareils constamment en bon état de service, moyennant la somme de 1,000 f par an payables par semestre. Elle consent, en outre, à subir un prélèvement de 1 p% au profit des asiles de Vincennes et du Vésinet. Vous voudrez bien faire connaître cette décision à l'entrepreneur.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée

pr le Ministre & par autorisation,
Le Conseiller d'État Secrétaire général

Alph Gautier

Mr Labrouste Architecte

6

Ministère
de la
MAISON DE L'EMPEREUR
& DES BEAUX-ARTS

Direction
des
BATIMENTS CIVILS
ET MONUMENTS PUBLICS

2e Circonscription d'Entretien

Paris, le 20 Juillet 1864.

Monsieur

J'ai l'honneur de vous adresser ci joints les mémoires réglés des travaux exécutés à la Bibliothèque Sainte Geneviève pendant les 1er & 2e Trimestres de 1864.

Recevez Monsieur l'assurance de ma respectueuse considération

L. Bisson

Entreprise Générale des Vidanges



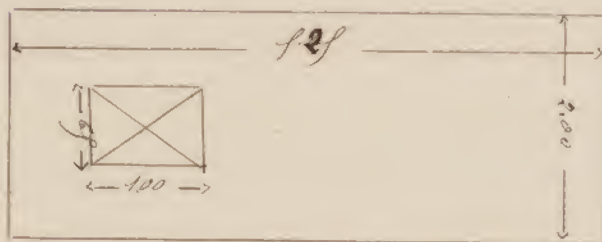
Rue Richelieu, N.° 110.

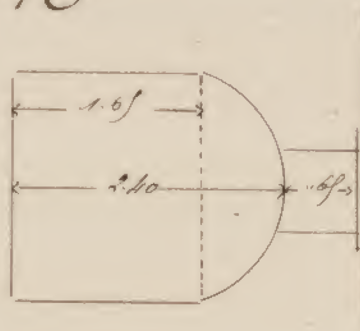
Attachement de la Fosse Située a Rez de Chaussée haut de l'Escalier de ~~dans la~~ Cave dans l'aile Gauche sous le passage Couvert.

Bibliothèque S.te Geneviève.

M.r H. Labrouste Archi

M.e





Du 22 au 23 Mars 1864

	Mètres	Centim.es
Il a été extrait par les Ouvriers de l'Entreprise	23	64
plus la jetée pendant le travail		
Cube total	23	64

Certifié véritable par l'Entrepreneur.

P. Richer & Cie

M. Lesage

Vu par l'Architecte

de la Bibliothèque de Ste Geneviève

Paris 29 Décembre 1864



Monsieur le ministre

Je ne pense pas que ma reclamation vous paraisse déplacée puis qu'elle est la conséquence d'une des nécessités de notre humaine nature.

A la bibliothèque impériale, il y a des endroits pour le public, water closett, puisque le mot déplait à nos oreilles françaises.

Pourquoi ce qui est utile place Louvois, ne le serait-il pas, place du Panthéon ? La bibliothèque Ste Geneviève est même plus fréquentée que celle de la rue Richelieu.

Est-ce oubli de la part de l'architecte, est-ce son intention d'aprés les plans à lui dictés, je l'ignore ?

Je ne suis probablement pas le seul à faire remarquer cette regrettable, mais non irréparable lacune, je crois. Je ne le ferais même pas aujourd'hui si les convenances ne m'y avaient engagé pour autrui et j'avoue aussi pour moi-même.

Avec mes excuses, Daignez, monsieur le ministre, agréer mes saluts très respectueux

Jacquier Eusice

9 place Cambrai
près le collège de France

Ancien médecin requis aux armées alliées (guerre d'orient,

Copie d'une lettre adressée le 29 Décembre 1864 à Mr le Ministre de la Maison de l'Empereur et transmise le 5 janvier 1865 en communication à l'architecte de la bibliothèque S. G.

Paris le 29 Décembre 1864. — Monsieur le Ministre,

je ne pense pas que ma réclamation vous paraisse déplacée puisqu'elle est la conséquence d'une des nécessités de notre humaine nature.

à la Bibliothèque Impériale, il y a des Endroits pour le public, Water closets. puisque le mot déplait à nos oreilles françaises.

Pourquoi ce qui est utile place Louvois, ne le serait il pas place du Panthéon. la Bibliothèque Ste geneviève est même plus fréquentée que celle de la rue Richelieu.

Est ce oubli de la part de l'architecte est ce son intention d'ajouter plans à lui dictés, je l'ignore ?

je ne suis probablement pas le seul à faire remarquer cette regrettable mais non irréparable lacune je crois ; je ne le serais même pas aujourd'hui si les convenances ne m'y avaient engagé pour autrui et j'avoue aussi pour moi même.

avec mes excuses, daignez Mr le Ministre agréer mes saluts très respectueux.

Jacquier Eusèbe.

Place Cambray 9. près le Collège de France

Ancien Médecin Requis aux armées alliées (guerre d'orient).

Réponse – Mr. j'ai reçu du Ministère de la Maison de l'Empereur et des beaux arts communication d'une lettre adressée par vous le 29 décembre dernier à Mr le Ministre pour exprimer le regret qu'on n'ait pas établi à la bibliothèque Ste geneviève des Cabinets. (Water closets) pour le service du public comme on l'a fait à la bibliothèque Impériale.

je ne sais si l'administration a l'intention de répondre à votre lettre et je dois vous déclarer d'abord que je ne suis point chargé d'y répondre cependant je crois devoir rectifier deux faits énoncés par vous et qui ne sont pas complètement exacts :

à la Bibliothèque Impériale il y a dites vous des Endroits pour le public. c'est une erreur : il y a bien des urinoirs dans la cour mais il n'y a pas de Cabinets.

à la Bibliothèque Ste Geneviève vous demandez qu'il en soit établi pour réparer l'oubli de l'architecte.

Mais Monsieur, il y en a ~~au~~ pied du grand Escalier du Cabinet très convenables et en nombre suffisant.

Si l'entrée en est interdite au public, c'est sans doute par l'ordre de M. l'administrateur Mais l'architecte de l'Établissement n'avait rien oublié et n'est nullement responsable de cette mesure.

Recevez M. l'assurance de ma considération distinguée

H. Lab

architecte de la bibliothèque Ste Geneviève
et de la bibliothèque Impériale.

Monsieur et cher Camarade,

Je regrette beaucoup que le jour où vous êtes venu à la Bibliothèque Ste Geneviève ne se soit pas trouvé un jour où j'étais de service. Comme jamais l'administration ne nous consulte, je vous aurais donné mon avis sur les besoins de la Bibliothèque tels que je les comprends.

D'après ce qui m'a été dit, vous vous occupez de faire installer dans le Cabinet des Manuscrits des vitrines, où seront exposées nos curiosités. Cela se fait dans toutes les Bibliothèques, et, pour ce qui nous concerne, j'applaudis en principe à cette mesure. Toutefois je regarde comme un devoir de faire observer que dans aucune bibliothèque il n'y a tant de clefs disponibles du dépôt des manuscrits, dans aucune Bibliothèque le compteur du gaz n'exige, comme chez nous, des allées et venues. Tel est l'inconvénient

qui me frappe pour l'opposition de nos
cartons, qui sont d'une grande valeur. J'ai
naturellement à cœur la conservation de nos
richesses ; mais ma responsabilité n'est nullement
en jeu ; c'est de ces quatre ou cinq clefs
de notre cabinet, le conservateur est le seul
qui n'en ait pas.

Nous avons six petites armoires,
contenant deux cartons, où sont accumulés
des paperasses pour la plupart sans valeur ;
ce qu'il y avait de plus précieux a disparu
depuis la révolution. Il y a cependant un certain
nombre de pièces curieuses, que je désire
classer, inventorier et tenir à la disposition
du public. Depuis deux ans, je demande
deux cartonnières, ou un cartonnier double,
contenant 20 ou 24 cartons, mais des
cartons maniables, et non des cartons qui,
remplis, pèsent une trentaine de livres.
Il ne vous a sans doute pas été parlé
de cette demande. Il s'ensuit que des pièces
que nous avons, qui sont portées au catalogue,

ne peuvent être communiquées au public, à cause de l'état de désordre où sont les cartons actuels.

Telles sont, Monsieur, les observations que j'ai cru devoir vous soumettre, et que je livre à votre désir constant de bien faire.

Agréez Monsieur mes sentiments très distingués et ceux d'un camarade Barbiste

J. Quicherat

Bibliothécaire à la Bibliothèque Ste Geneviève

17 mai 1864

J'ai écrit de suite à Mr Quicherat et j'ai été le voir à la bibliothèque S. G. le Samedi 21 mai —

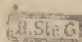
12

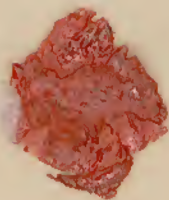
Monsieur Labrouste

Architecte de la Bibliothèque Impériale

27, rue de Vaugirard

En Ville





Paris le 29 Mars 1864.

A Monsieur Labrouste, Architecte de la Bibliothèque Impériale.

Monsieur,

En 1862, j'eus l'honneur de vous écrire une lettre que vous eûtes la bonté d'adresser à Monsieur votre frère.

Alors, je sollicitais un emploi à la Bibliothèque de l'Arsenal, je l'obtins, et j'ai tout lieu de croire que Monsieur votre frère, par les quelques bonnes paroles qu'il dit à Mr Laurent de l'Ardèche, administrateur de cet établissement, contribua pour une grande part à ma réussite.

Aujourd'hui, Monsieur, il s'agit d'obtenir à l'Arsenal un logement qui entraînerait infailliblement un surcroît de traitement. Monsieur votre frère est tout puissant pour cela et, en lui renvoyant ma lettre, j'ai la conviction que je devrais à votre famille le complément de ma position, je m'adresse donc de nouveau à votre extrême obligeance pour cela.

Mr Pinçon, bibliothécaire à Ste Geneviève, qui me connaît depuis mon enfance, aurait été vous porter ma supplique et me recommander à votre bonté, qui lui est bien connue; mais, malheureusement, il est sous l'influence de la suite d'un cruel rhumatisme articulaire, et il ne marche qu'avec la plus grande difficulté. Il m'a fort encouragé à vous écrire.

Croyez, Monsieur, que j'aurai pour vous et pour Mr votre frère la plus vive reconnaissance, et daignez agréer d'avance et mes remerciements et mes salutations respectueuses autant qu'empressées.

J. Castan

Surveillant à la Bibliothèque de l'Arsenal.

En effet, Monsieur, depuis le 17 décembre dernier, et après avoir été au plus mal, je ne peux encore marcher que dans l'appartem.t ou dans la bibliothèque. J'espérais depuis longtemps qu'un peu de force me permettrait d'aller vous rendre ma visite de jour de l'an, mais il faut que je diffère encore ce plaisir.

Je vous prie, Monsieur, de vous joindre à moi pour maudire mon rhumatisme et de rendre à M. Castan le service qu'il vous demande; ce sera exactement comme si vous me le rendiez à moi-même, et je vous en serai tout aussi reconnaissant.

Je suis gros de vous voir pour parler encore une fois de notre chère bibliothèque Ste Geneviève et pour vous renouveler l'expression de mes meilleurs et plus respectueux sentiments

P. Pinçon.

29 mars 1864.

